

PREVENTION DE LA LEGIONELLOSE DANS L'HABITAT UNIFAMILIAL



CONCEPTION ET GESTION DES RESEAUX D'EAU CHAUDE

Les légionelles sont des bactéries qui croissent et se multiplient dans les eaux tièdes. Lorsqu'on les inhale dans les vapeurs de la douche, elles se répandent à l'intérieur des poumons et y prolifèrent.

Cette infection peut être grave, voire mortelle. Cependant, elle n'est pas contagieuse.

Des mesures simples de prévention permettent d'éviter la présence de ces bactéries dans l'eau chaude.

LES RESERVOIRS DE GERMES

Les légionelles sont présentes à l'état naturel dans les eaux douces (lacs et rivières) et les sols humides. À partir du milieu naturel, la bactérie colonise des sites hydriques artificiels lorsque les conditions de son développement sont réunies. Sa prolifération peut ainsi être favorisée par les conditions présentes dans différentes installations dites « à risques » telles que les réseaux d'eau chaude, les circuits des tours aéro-réfrigérantes, les bains à bulles et les humidificateurs d'air ambiant.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE DANS L'HABITAT UNIFAMILIAL

L'eau chaude peut être produite à partir de plusieurs types de systèmes. On distingue en général :

- ✓ La production instantanée (chauffe-eau ou chaudière murale) où l'énergie utilisée est le gaz,
- ✓ La production par accumulation (ballon de stockage) où l'énergie utilisée est l'électricité (majoritairement) ou le gaz.

RECOMMANDATIONS POUR LIMITER LE RISQUE DE PROLIFERATION DES LEGIONELLES DANS LE CIRCUIT D'EAU CHAUDE DE VOTRE HABITATION

| Production instantanée (chauffe-eau ou chaudière murale) | Production par accumulation (ballon de stockage) |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Procéder à l'entretien annuel de votre installation de production d'eau chaude (chauffe-eau ou chaudière murale) par un professionnel | <input type="checkbox"/> Purger périodiquement votre ballon de façon à éliminer les dépôts de tartre accumulés au fond du ballon <input type="checkbox"/> Vidanger votre ballon avant toute nouvelle utilisation après une période d'absence prolongée (à partir de 15 jours) |
| <input type="checkbox"/> Régler vous-même ou par un professionnel votre installation de production d'eau chaude (chauffe-eau, chaudière murale ou ballon) afin d'obtenir une température de 50°C aux points d'usage (robinets, douche ...) des pièces destinées à la toilette, et 60°C maximum aux points d'usage des pièces destinées à d'autres usages que la toilette. <input type="checkbox"/> Détartre les pommeaux de douche et col de robinets à l'aide d'une solution de vinaigre blanc diluée dans de l'eau une fois par an (ou à une fréquence plus élevée si votre eau est très calcaire) puis rinçage et désinfection par trempage pendant au moins 1 heure dans de l'eau de Javel diluée au 1/10 et nouveau rinçage avant remontage. <input type="checkbox"/> N'hésiter pas à remplacer tous les éléments de robinetterie vétustes comme les têtes de robinets, flexibles et pommeaux de douches ... <input type="checkbox"/> Faire vérifier périodiquement votre installation de production d'eau chaude par un plombier. Il vous conseillera utilement sur les opérations à effectuer pour limiter le risque de prolifération de légionelles dans l'eau chaude. <input type="checkbox"/> Si votre installation de production d'eau chaude est vétuste, il est préférable de la remplacer par un équipement disposant du label NF (pour information, une recherche de légionelles dans l'eau coûte environ 180 €). <input type="checkbox"/> Pour limiter le risque de brûlures au point d'usage, notamment au niveau des douches, il est fortement recommandé de mettre en place des mitigeurs thermostatiques disposant du label NF. | |